

Chute du marché automobile français au premier semestre 2013, Peugeot-Citroën le plus touché

Ce lundi 1er juillet 2013, le Comité des constructeurs français de l'automobile (CCFA) a annoncé les chiffres du marché dans un communiqué de presse. Les résultats restent mitigés dans le milieu de l'automobile : le marché de l'automobile français chute de 11,3 % au premier semestre 2013 en données brutes. La baisse en données corrigées des jours ouvrables (CJO) se limite, quant à elle, à 9,9 %. Le Comité des constructeurs français de l'automobile (CCFA) reste cependant optimiste concernant les chiffres de fin d'année : la chute se limiterait à 8 %.

Peugeot-Citroën en baisse de 14,3 % et Renault de 8,1 %

Le mois de juin n'a pas permis de relever le niveau du marché de l'automobile. Il chute de 9 % en données brutes, soit 4,4 % en CJO, avec 190 199 voitures particulières écoulées. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 1997. Les journées portes ouvertes n'ont donc pas suffi pour augmenter les ventes.

Au même moment, PSA Peugeot Citroën a baissé de 14,3 % et le groupe Renault de 8,1 %. Le CCFA espère que les sorties de nouveaux modèles relancent les ventes. Chez Citroën par exemple, les différents mouvements de grève ont perturbé la production sur le site d'Aulnay, pendant plusieurs mois. La marque souhaite dynamiser de nouveau sa production grâce son futur modèle C4 Picasso.

Fin 2013 devrait être meilleure pour les constructeurs français

Concernant les prévisions pour le second semestre, le CCFA reste optimiste d'après les propos de son président, Patrick Blain : « Au mois de juin, le marché des commandes a l'air de se stabiliser, c'était la même chose en mai (...), donc on est probablement en train de toucher le fond. Nos indicateurs nous permettent de conforter cette prévision (d'une baisse de 8 % sur l'ensemble de l'année), qui suppose une stabilisation sur le second semestre ».

Les entreprises ont annoncé le débloqué anticipé de fonds pour leurs salariés au titre de la participation et de l'intéressement. Cette démarche aiderait ainsi à relancer les ventes selon Patrick Blain. Les sommes attendues s'élèveraient à 20 000 euros pour une durée de six mois depuis le 1er juillet.